

## AVIS

RUR.19.030.AV-Nature

---

Demande de dérogation émanant de Natagora concernant le prélèvement d'individus adultes de sonneur à ventre jaune (camp militaire de Marche-en-Famenne), la mise en élevage (domaine de Han-sur-Lesse) et la translocation de têtards au sein des mares aménagées de la carrière de la Warche à Malmedy et ce, dans le cadre du projet Life in Quarries

Avis adopté le 25/01/2019

## DONNEES INTRODUCTIVES

### Demande

*Demandeur :* SPW – Département de la Nature et des Forêts – Direction de la Nature  
*Structure consultée :* Pôle Ruralité - Section Nature  
*Type de dossier :* Demande de dérogation aux mesures de protection des espèces animales et/ou végétales  
*Date de réception :* 14/01/2019 (copie avancée par mail), 21/01/2019 (courrier)  
*Références :* DNF/DNEV/JPB/SL/ Sorties 2019 : 586

### Avis

*Référence légale :* Loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature  
*Délai de remise d'avis :* 45 jours  
*Préparation de l'avis :* Réunion du 22/01/2019 (reconvoquée le 25/01/2019)

## AVIS

Réuni ce 25 janvier 2019 (réunion convoquée faute d'avoir satisfait au quorum de présence le 22 janvier 2019), le Pôle « Ruralité » Section « Nature » a examiné le dossier repris sous rubrique et **accepte** que soit accordée la dérogation demandée, celle-ci s'inscrivant dans le cadre du projet Life in Quarries, pour lequel l'ex CSWCN avait déjà remis un avis favorable.



Philippe BLEROT  
Président du Pôle « Ruralité » Section « Nature »